Mairie de Sains-Richaumont
Arrondissement de Vervins
Département de l'Aisne

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 octobre 2021

Etaient présents : Mmes et Mrs VIEVILLE Jean-Pierre, LAMOUREUX Vincent, DOUBLEMARD Annie, RISBOURG Jean-Luc, LEMAIRE Brigitte, COULLE Katia, DUBREUCQ Geneviève, LEFEVRE Jean, ROY Josette, PROISY Stéphanie,

Absents excusés : Mr Xavier MULET pouvoir à Mr Vincent LAMOUREUX
Mr Nicolas LECLERCQ pouvoir à Mr Jean-Pierre VIEVILLE
Mme Ludivine VILLIN
Mr Constant GUILLON

Absent : Mr Christophe CHOPIN

Mme Katia COULLE est élue secrétaire.

Ordre du jour :

Délibération à rattacher à la séance du 07 septembre 2021 **:**

- Demande de subvention Aide Partenariat Voirie (APV) pour le Projet "Aménagement de la rue la gare ».

Délibérations à prendre :

- Demande de subvention API pour le projet « Aide à l'acquisition de matériel » suite à la construction de la salle culturelle
- PLU : Taxe d'aménagement
- Recouvrement auprès des locataires communaux de la taxe d'ordures ménagères 2021
- Confection du bulletin d'informations municipales « le Cagin 21 »
- Convention de mise à disposition et tarification de location de « *La S@ine* »
- Synthèse des commissions
- Infos diverses, questions diverses

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance.
Mme Katia COULLE est élue secrétaire de séance à l'unanimité.
Le Maire donne lecture des pouvoirs :
Mr Xavier MULET pouvoir à Mr Vincent LAMOUREUX
Mr Nicolas LECLERCQ pouvoir à Mr Jean-Pierre VIEVILLE
Absents excusés : Mme Ludivine VILLIN
Mr Constant GUILLON

Lecture de l'ordre du jour.
le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 07 septembre 2021 et s'il y a des remarques.
Pas de remarque. Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 07 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations à rattacher à la séance du 07 septembre 2021 **:**

Objet : Demande de subvention Aide Partenariat Voirie (APV) pour le Projet "Aménagement de la rue la gare ».

Le Maire propose de solliciter du Département pour le projet « Aménagement de la rue de la gare » une subvention au titre de l'Aide Partenariat Voirie (APV), au taux de 45 % du montant hors taxes des travaux.

Description du Projet :

Entretien nécessaire de la voirie D37, rue de la Gare.

Application d'enrobés sur trottoirs, fourniture et pose de : bordures T2 + caniveaux CS1 + caniveaux C10 et gouttière + bordurettes P1. Construction de bouche dégoût en remplacement de grille, fourniture et mise en œuvre de : GNT pour structure, grave ciment pour raccord de chaussée. Mise à niveau diverses.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût du projet HT :	25 510.00€
Coût TTC du projet :	30 612.00€

Coût HT :	**25 510.00€**
APV 45%	11 479.50€
Autofinancement :	14 030.50€
Total du projet	**25 510.00€ HT**

Le montant non subventionné sera pris en compte par le budget communal.

Planning du projet :

Début des travaux : septembre 2022

Fin des travaux : mars 2023

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le projet « Aménagement de la rue de la gare »

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'Aide Partenariat Voirie (APV) ;

S'engage à financer le projet selon le plan de financement ci-dessus ;

Dit que la dépense sera inscrite au budget Primitif 2022 en section d'investissement ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation du projet ci-dessus.

Mme Brigitte LEMAIRE signale le manque d'éclairage public face à son domicile l'installation d'une lanterne sur le poteau serait nécessaire.

Objet : Demande de subvention API pour le projet « Aide à l'acquisition de matériel suite à la construction de la salle culturelle

Le Maire propose de solliciter du Département pour le projet « Aide à l'acquisition de matériel suite à la construction de la salle culturelle », une subvention au titre de l'Aide Partenariat Investissement (API), au taux de 25 % du montant hors taxes des travaux.

Description du Projet : Aide à l'acquisition de matériel suite à la construction de la salle culturelle

PLAN DE FINANCEMENT

Coût du projet HT : 103 439.29€ HT
Coût TTC du projet : 124 127.17€ TTC

Coût HT :	**103 439.29€**
APV 25%	25 859.82€
DETR 30% (assiette 70 765.68€)	21 229.70€
Autofinancement :	56 349.77€
Total du projet	**103 439.29€**

Le montant non subventionné sera pris en compte par le budget communal.

Planning du projet :
Début des travaux : janvier 2022
Fin des travaux : avril 2022
Les Membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité.

Objet : Instauration de la taxe d'aménagement dans la commune de Sains-Richaumont, fixation des taux

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article L. 331-14 ;
Vu la délibération du 09/02/2021 instituant le Plan Local d'Urbanisme sur le territoire communal ;
Considérant que l'article précité du code de l'urbanisme prévoit que les communes peuvent fixer des taux différents dans une fourchette comprise entre 1% et 5%, selon les aménagements à réaliser, par secteurs de leur territoire ;
Le Conseil municipal décide,

- d'instituer sur toutes les zones (sauf la zone 1AU), **un taux de 1%** ;
- d'instituer sur la zone 1 AU, **un taux de 2%** ;
- de n'appliquer aucunes exonérations supplémentaires à celles en vigueur, à savoir

abattements automatiques de 50% sur :

- les logements soumis au taux de TVA réduit et bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat
- les 100 premiers m2 des locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes
- les locaux à usage industriel et/ou artisanal et leurs annexes
- les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale

Objet : Recouvrement auprès des locataires communaux de la taxe d'ordures ménagères 2021

Le Maire explique que les locataires communaux sont redevables de la taxe d'ordures ménagères 2021, suivant l'état de la taxe foncière 2021. Il propose que cette redevance soit réclamée par les services de la Mairie, Mr LEGRAND, receveur Municipal se chargera du recouvrement.
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Objet : Confection du bulletin d'informations municipales « le Cagin 21 »

Le Maire informe le Conseil municipal que chaque année, les services de la mairie sollicitent des aides financières pour la confection du bulletin d'informations municipales « Le Cagin ».
La recette figurera à l'article 7788 du budget primitif 2022.
Il est précisé à l'autorité de tutelle que cette revue ne relève pas d'un « contrat » les annonceurs qui le souhaitent pouvant apporter leur obole.
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Objet : Convention de mise à disposition et tarification de location de « La S@ine »

Le Maire indique qu'il y a lieu de mettre en place une convention de mise à disposition de La S@ine, salle de la culture et des fêtes. Après avoir exposé les différents cas de figures, les tarifs suivants sont proposés

SAINS-RICHAUMONT	**Salle conférence**	**Salle réception**	**Cuisine et plonge**	**Technique (vidéo, écran, sono)**
Associations	0	0	0	0
Location aux particuliers (vaisselle et verres compris)				
• Vin d'honneur		200		
• Mariage, baptême…		450		
Nettoyage	100			
EXTERIEURS	**Salle conférence**	**Salle réception**	**Cuisine et plonge**	**Technique (vidéo, écran, sono)**
Organisme à but non lucratif (associations...)	0	0	100	0
Organisme à but lucratif, entreprises (assemblée générale, séminaires…)	600	600	180	0
Location aux particuliers (vaisselle et verres compris)				
• Vin d'honneur		300		
• Mariage, baptême…		600		

Réunion publique politique	250			
Nettoyage	100			
Vaisselle cassée ou non-restituée	1.50€ /pièce			

Il sera demandé aux locataires

- Un chèque d'acompte (montant 50% de la réservation)
- Un chèque de caution de 2000 €
- Un chèque de caution « nettoyage » de 100€
- Attestation d'assurance

Les consommations d'eau et d'électricité seront facturées en supplément selon le relevé d'index à l'état des lieux d'entrée et de sortie selon l'indice en vigueur.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Une convention détaillée sera rédigée

Synthèse des commissions :
Mme Annie DOUBLEMARD indique que la commission cadre de vie, environnement et bien vivre s'est réunie, il a été décidé de prévoir un passage afin d'aller de la ruelle du cimetière en traversant la pâture à chevaux appartenant à la commune afin de rejoindre la ruelle du jardinier.

Projet de Plantation prévu fin novembre à la Salette

Mobilier urbain, des poubelles seront installées aux endroits disposant d'une table, un banc sera mis en place à la Salette.

En ce qui concerne la Commission vie citoyenne - communication, information, concertation et cérémonie, le 5 octobre le groupe de travail pour confection du journal d'informations « le cagin n°21 », devait se réunir, Mme DOUBLEMARD indique qu'elle s'est retrouvée seule. Elle fait savoir que les éléments nécessaires à l'élaboration du journal devront parvenir en mairie pour 31 octobre dernier délai.

La Commission enfance, jeunesse et vie associative s'est réunie le 11 octobre afin d'étudier l'occupation des salles pour l'année 2022.

Mr Vincent LAMOUREUX indique que la Commission culture et fêtes s'est réunie afin de mettre en place la quinzaine d'inauguration de la S@ine, au programme :

Le 13 novembre : Portes ouvertes de 10h à 17h

Le 19 novembre – 20h30: Concert Le Chœur du Nord

Le 20 novembre – 20h30: Kamini

Le 26 novembre – 17h30 : inauguration officielle, prestation de l'orchestre de Picardie

Le 27 novembre – 20h30 : Valjean par Christophe DELESSART

Le 2 décembre : spectacle pour les scolaires Vocal26

Le 3 décembre – 20h30 : concert Sweet Scarlett

Le 4 décembre – 20h30 : Pochettes surprises par l'Araignée Morgane

Le 5 décembre – 16h00 : Pourquoi les innocents avouent-ils ? par Alain et Nelly LAMBERT et Jérôme CHATELAIN

Saison culturelle 2022 :

17 février 2022 – 10h -17h - Rencontre d'artistes

le 19 mars 2022 – 20h30 - Concert orchestre de Picardie

Le 29 avril - 20h30 La Fontaine Le moral et l'immoral par la Bigarrure

Il indique que le 13 octobre, une intervention du labo des débats aura lieu au collège

Le 15 et 22 octobre Cindy recevra à la médiathèque « le labo des histoires »

Une intervention est également prévue sur le territoire de la commune avec les publics de Tac Tic Animation dans le cadre des Francofolies de La Rochelle, hors des murs.

Infos diverses :
Réception des enseignants : le mardi 19 octobre à 17 heures salle de restauration, école Simone VEIL.

C.C.A.S. : Goûter des personnes de 68 ans et plus avec animation : le Samedi 11 décembre à 14 h 30, salle « La S@ine ».

Remerciements des époux Ludivine et Johan GOULARD pour l'attention portée lors de leur mariage.

Le 26 novembre 2021 : inauguration officielle de « la S@ine »

Droits de préemption : parcelle AB 115 LA HAUBETTE, Mr le Maire n'a pas exercer au nom de la commune le droit de préemption urbain.

Le Maire indique avoir reçu une pétition de résidents de Sains-Richaumont relative au débit de circulation très important rue du Général de Gaulle ainsi que dans la rue Jean Susini. Ce courrier a retenu l'attention du Conseil municipal, il est signalé que c'est le cas dans beaucoup de rues de la commune, une demande sera faite auprès de la gendarmerie afin que des contrôles de vitesse soient mis en place. Mr LAMOUREUX regrette que cette pétition soit engagée avant d'avoir fait remonter le problème en mairie.

Questions diverses :

Mr Jean LEFEVRE signale les nombreux nids de poules présents route de Colonfay et indique le carrefour dangereux place du rejet, il serait bon d'y installer un céder le passage.

Séance levée à 21 heures 20